

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 52 (1923)
Heft: 10

Rubrik: Société des institutrices

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

excellente précaution pour avoir la paix toujours et la laisser à autrui ; malheureusement, nous sommes plutôt portés à juger de travers les dires et les gestes de notre prochain. Trop facilement nous croyons *qu'on nous en veut*. Il suffit d'un petit air plus sombre que de coutume, d'un mot qui nous a piqué, d'une parole prononcée à la légère pour que la bonne amitié soit troublée ou même perdue pour longtemps. Allons ! laissons tomber ces petits riens, dont notre amour-propre fait des montagnes et nous nous épargnerons bien des misères et bien des fautes.

3. *Ayons égard aux manies des autres*. Qui ne connaît ces mille détails vulgaires et insignifiants auxquels nos collègues ou les gens de notre entourage, nos supérieurs peut-être, attribuent une grande importance, au point qu'une négligence sur l'un de ces points les met en mauvaise humeur pour toute une journée et davantage... Un esprit trop personnel refusera de se soumettre à ces détails, sous prétexte que ce sont des minuties et « qu'on est bien libre ». Ceux-là engendreront des disputes, provoqueront des tiraillements et gâteront à plaisir des relations qui auraient pu être bonnes ou tout au moins passables avec un peu plus de condescendance. Un maître plus souple s'assujettira par vertu et par charité à ce qu'on demande de lui.

4. *Fermons les yeux*, oh ! quel bienfaisant conseil en ce qui concerne notre entourage quotidien ! Quelqu'un passe à côté de nous sans nous donner les marques ordinaires de son amitié ou de son respect : fermons les yeux ; on nous oublie dans un compliment, une distribution quelconque : fermons les yeux ; on se rend coupable envers nous de légères injustices, on emploie des procédés qui nous semblent indéliçats : fermons les yeux ; il suffit que Dieu ait vu.

5. *Soyons toujours aimables*. Gardons fidèlement les règles suivantes qu'on a popularisées dans le petit code de l'*amabilité* : a) sourire habituellement ; b) épargner aux autres toute la peine que nous pouvons prendre sur nous ; c) ne pas se montrer mécontents, ni boudeurs ; d) accompagner d'un mot de bienveillance les ordres qu'on doit donner à des inférieurs ; e) ne pas négliger à l'égard de ceux qui détiennent une part quelconque d'autorité, — surtout si elle est minime, — les formules de respect et de politesse en usage... Pour garder de telles pratiques, il faut faire quelquefois des sacrifices ; mais de même qu'il n'y a pas de bonheur sans sacrifice, de même tout sacrifice apporte un peu de bonheur. Essayons seulement et nous regretterons bientôt de n'avoir pas agi de la sorte toute notre vie.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Il n'y aura pas de réunion dans le mois de juillet. Par contre, nous engageons vivement nos chères associées à assister nombreuses à la prochaine retraite des institutrices organisée par la Société fribourgeoise d'éducation.

Toutes, nous l'espérons, répondront à l'appel si pressant qui a été adressé à toutes les institutrices.

M. l'abbé Savoy, président, a bien voulu se charger de l'organisation de cette retraite, et solliciter en notre faveur la générosité de la Société d'éducation.

Nous vous donnons donc rendez-vous, ainsi qu'à toutes nos chères collègues du canton, le lundi 23 juillet, à 5 heures, à la Villa Miséricorde.

Le Comité de la Société des institutrices.